

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 55 (1993)

**Heft:** 3

**Artikel:** L'agriculteur suisse et son avenir

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084761>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'agriculteur suisse et son avenir

(Réd.) Dans la première partie de l'article consacré à l'économie rurale, un calcul du revenu a été fait pour le cas où une exploitation de plaine de taille moyenne devrait exister aux conditions de la CE. De plus, l'auteur compare la structure des coûts pratiquée au début des années huitante avec celle d'aujourd'hui. Exprimés en pour cents, ces changements sont minimes. Les coûts peuvent être réduits entre autres par l'utilisation collective des machines. A l'avenir, les dettes signifient un danger à cause des intérêts élevés. La deuxième partie publiée ci-après met l'accent sur la taille des exploitations et le développement à venir du marché dans le secteur de la technique agricole.

Mon exploitation a-t'elle un avenir? De quelle grandeur doivent être les exploitations à l'avenir? Il n'y a pas une assemblée sur le thème de l'avenir de l'agriculture sans que ce sujet ne soit abordé, ce qui est bien compréhensi-

ble. Une constatation s'impose à ce propos: de telles questions ne trouvent pas de réponse en termes d'hectares ou de nombre d'animaux pour un avenir plus ou moins lointain. Les conditions économiques et politiques déter-

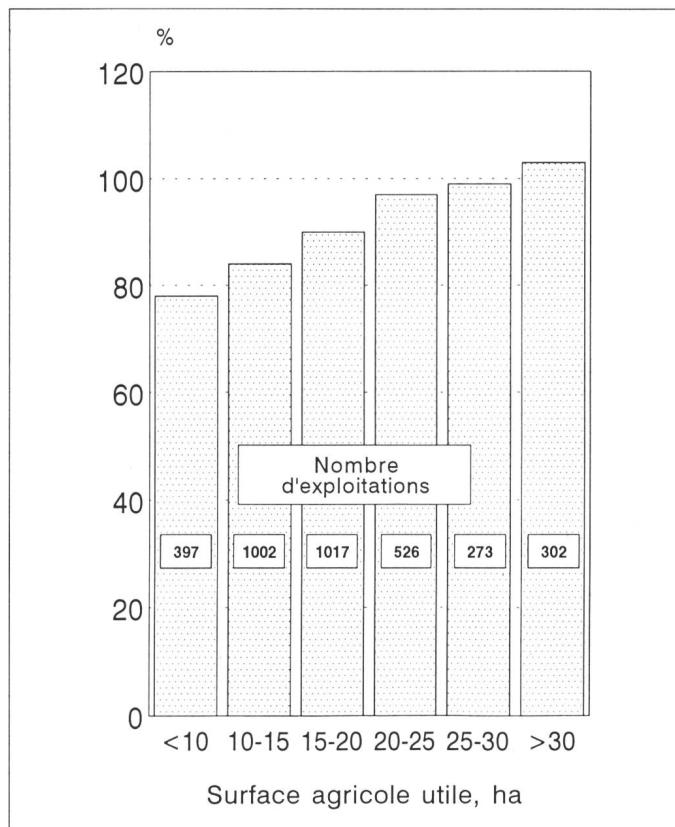
mineront ces dimensions. La tendance est cependant claire, sans équivoque et incontestable: l'on se dirige vers des unités de taille plus importante. Cette affirmation n'étonnera personne en fin de compte. Il suffit de jeter un œil à l'évolution du domaine industriel pour avoir un exemple tout trouvé. Celui-ci démontre pourtant qu'il existe toujours de petites unités qui, par leur esprit innovateur, parviennent à se tirer d'affaire. Il n'en ira pas autrement de l'agriculture.

## La grandeur d'exploitation

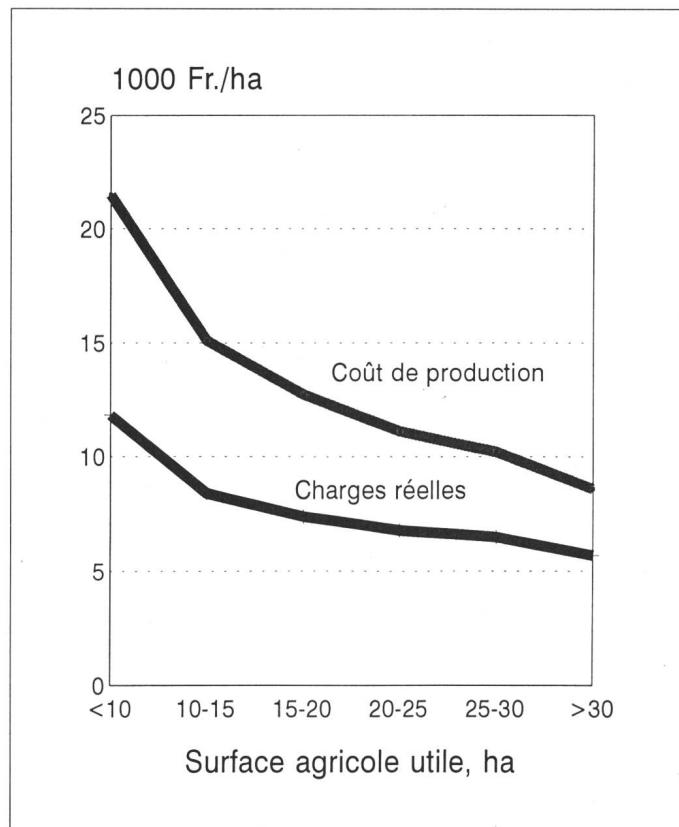
Il s'avère très facile de considérer les résultats des exploitations comptables pour prouver le bien-fondé de ces affirmations. La moyenne des comptabilités de toutes les exploitations indique, en effet, que le revenu réel s'approche d'autant plus du revenu paritaire que la grandeur de l'exploitation augmente (III. 3).

Les catégories d'exploitations dès 25 ha atteignent le revenu équitable. Cette

III. 3: (Illustrations 1 et 2 dans la première partie) Revenu annuel des années 1988/90 comparé au revenu paritaire, dépendant de la taille de l'exploitation



III. 4: Baisse des coûts de production et des charges réelles dépendantes de la taille de l'exploitation



évolution est également démontrée par les courbes des frais de production et des charges réelles en fonction du nombre d'hectares (III. 4).

Entre la catégorie 10–15 ha et la catégorie 25–30 ha, les frais de production diminuent d'un tiers par ha.

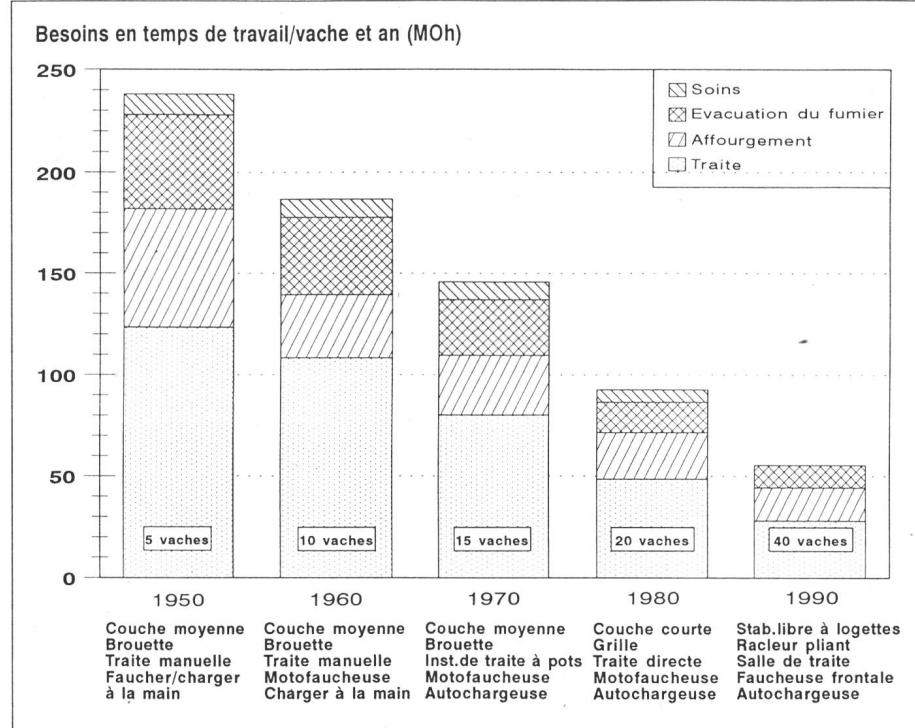
Les chiffres ressortant des comptabilités appartiennent au passé. Par ailleurs, la moyenne des exploitations s'avère un peu problématique puisque les avantages et inconvénients liés à l'emplacement ne sont pas considérés. Une autre façon de calculer consiste à étudier des situations bien précises. Dans les exploitations laitières, en particulier, le temps de travail joue un rôle prédominant. En admettant que l'équipement technique est optimal pour chaque effectif, le besoin en travail par vache et année peut être établi (III. 5). L'effectif moyen des exploitations comptables s'élève à 15,2 vaches, ce qui correspond à un besoin en travail calculé d'à peine 150 heures par vache et année. Les effectifs de 40 vaches nécessitent seulement une cinquantaine d'heures, moyennant un équipement et une mécanisation adéquats (Meier, 1992). Il n'y a cependant que 12 exploitations de cette importance parmi les quelque 3400 exploitations comptables. En partant de modèles d'exploitations, les coûts supplémentaires des plus petites unités se laissent aisément calculer (Duttweiler et al. 1992). Les calculs se font à partir des types d'exploitations suivants:

Grandes cultures sans bétail	20	40	60	80
Cultures fourragères avec vaches laitières	15	30	45	60
Grandes cultures avec production porcine	20	40	60	80
Production combinée	18	36	54	72

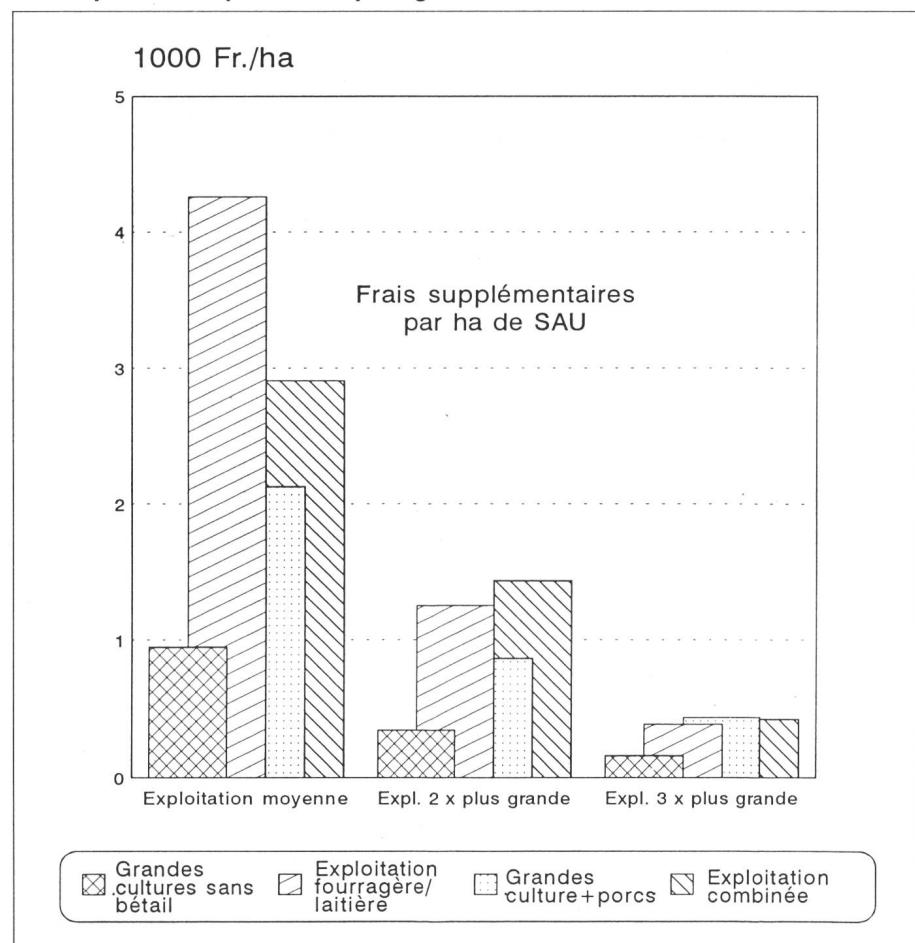
Tab.: Taille (en hectares) des types d'exploitation pour calculer la diminution des frais de production selon ill. 6.

Pour chaque type, les moyens techniques adéquats ont constitué un à priori. Les petites exploitations, qui reflètent la majeure partie de nos structures actuelles, montrent des coûts supplémentaires relativement aux exploitations quatre fois plus importantes, de Fr. 950.– / ha SAU pour les exploitations de cultures sans bétail et jusqu'à Fr. 4250.– / ha SAU pour les exploitations laitières (III.6).

### III. 5: Besoin en temps de travail dans la production laitière



### III. 6: Comparaison de la diminution des coûts en fonction de la taille et du type de l'exploitation selon tableau 2: Frais supplémentaires par rapport à une exploitation quatre fois plus grande



Une évolution des structures en vue d'une baisse des coûts est nécessaire. Cela n'a d'incidences ni en matière d'environnement, ni en ce qui concerne la protection des animaux. L'évolution des structures n'est cependant pas une solution à court terme. Cela implique tout d'abord d'importants investissements et nécessite des adaptations de longue haleine. Les conditions naturelles ou économiques relativisent, par ailleurs, l'effet de l'évolution des structures. Pour autant que ces adaptations se fassent en harmonie avec les changements de génération et dans un contexte économique global favorable, les problèmes sociaux peuvent être relativement réduits.

## Exigences en matière de technique agricole

Le développement de la technique en agriculture a été aussi impressionnant que dans les autres secteurs de l'économie (III. 7 et 8).

Cette mécanisation de l'agriculture est considérée aujourd'hui de manière très critique, des points de vue tant écono-

mique qu'écologique. L'on oublie pourtant que la main-d'œuvre s'est réduite de plus de 60% ces trente dernières années alors que la surface agricole utile n'a diminué que de quelques pourcent. Cette substitution de la main-d'œuvre par la technique est le résultat du développement de notre économie. Sommes-nous arrivés au terme de l'évolution technologique avec notre mécanisation très développée? J'aimerais indiquer ici les tendances présumées en les justifiant.

### Le développement de la technique agricole persiste. Le marché (nombre d'unités) se restreint nettement

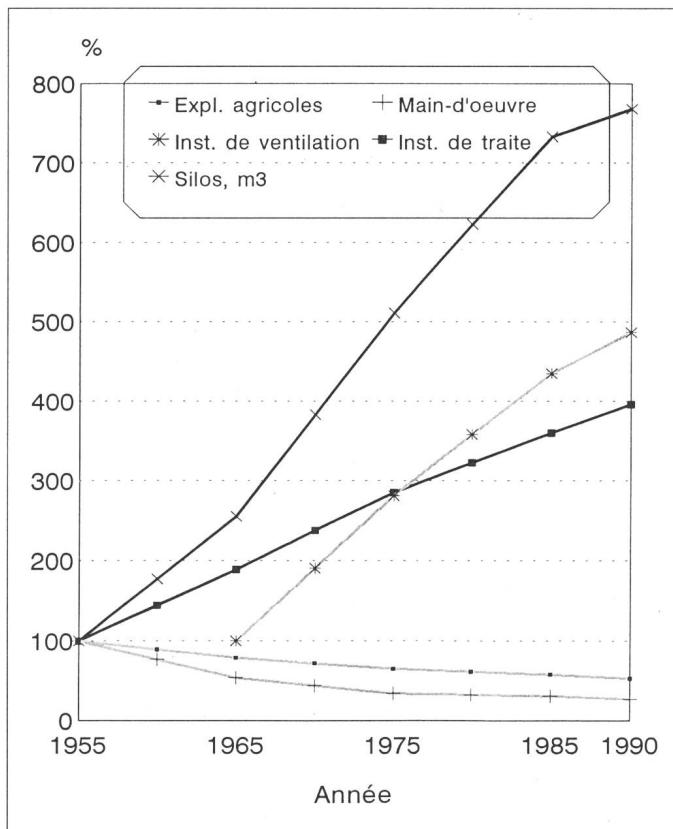
Il s'agit de différencier entre le volume du marché et le développement technologique. Même une forte évolution des structures ne va pas entraîner un net accroissement des besoins. L'état actuel de la mécanisation extérieure, en particulier, permet de travailler des surfaces additionnelles. Dans le domaine de la technique à la ferme, la situation est quelque peu différente. Ici, la mo-

dification des structures entraîne des investissements qui impliquent une adaptation des outils, des machines, des installations et des constructions. La rentabilité généralement faible des investissements dans l'agriculture et le taux de subventions traditionnellement élevé des constructions rurales laissent à penser que l'avenir dépendra ici essentiellement de la politique agricole.

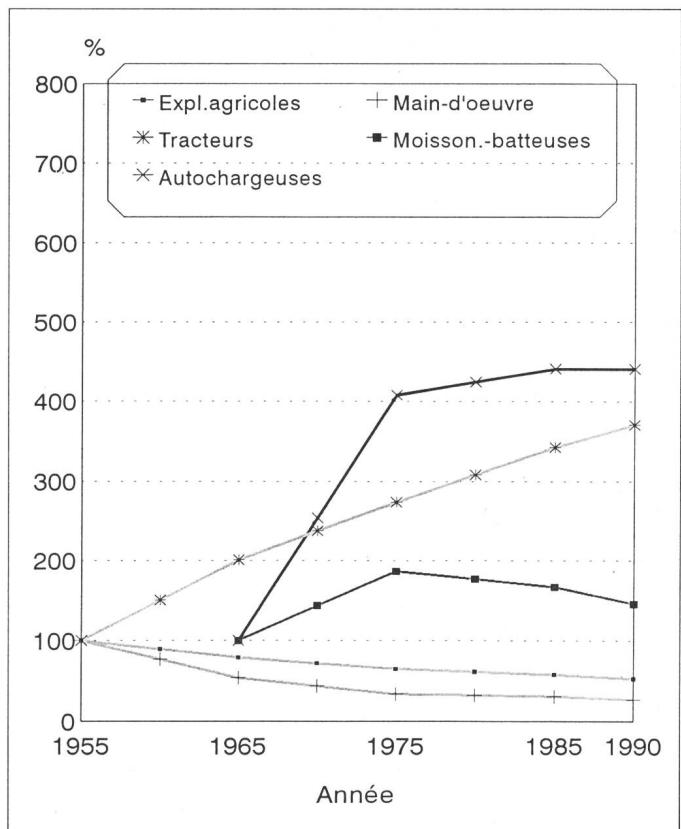
### Il n'y a aucune alternative à la technique, l'aspect déterminant est quelle technique choisir

Toutes les bonnes résolutions, pas seulement dans l'agriculture d'ailleurs, de renoncer à certaines conquêtes technologiques, ont échoué jusqu'à présent. Nous ne pourrons pas non plus laisser la technique de côté à l'avenir. Il est cependant primordial que nous utilisions cette technique afin de résoudre des problèmes essentiels qui se posent pour notre avenir. Dans l'agriculture en particulier, dont le rôle est primordial en ce qui concerne le maintien et la sauvegarde du paysage, et ce qu'on le veuille ou non, il est es-

III. 7: Mécanisation extérieure diminution du nombre des exploitations et de la main d'œuvre en %



III. 8: Mécanisation intérieure diminution du nombre des exploitations et de la main d'œuvre en %



sentiel que la technique soit respectueuses de l'environnement et serve au maintien de nos bases d'existence. Si une bonne mécanisation permet le travail du sol à un moment favorable du point de vue écologique, un équipement efficace utilisé à bon escient se justifie pleinement. Si l'électronique contribue à doser précisément les produits phytosanitaires et les engrais, il vaut la peine de mettre cette technologie à profit. Si enfin, la technique évite à l'homme de devoir effectuer des travaux pénibles et dommageables pour sa santé, elle est judicieusement mise à contribution. Vouloir y renoncer est illusoire!

### L'extensification ne signifie pas moins de technique mais une technique adaptée

Rien n'est plus faux que de penser qu'une forme d'exploitation plus extensive rime forcément avec moins de technique. Moins de produits auxiliaires implique une application plus soignée et ciblée, ce qui a pour corollaire des solutions techniques plus pointues. Les soins aux prairies maigres et sèches imposent également de recourir à la technique, ceci d'autant plus si elles ne sont pas pâturées. Les cultures alternatives actuelles telles que la jachère verte, les bosquets, les herbes aromatiques et autres joncs impliquent même une adaptation et de nouveaux développements des machines. La technique actuelle, contrairement à celle des années passées, doit répondre à une palette d'exigences beaucoup plus vaste. «Encore plus performant» ne constitue plus un slogan publicitaire porteur. Une nouvelle solution technique doit plutôt répondre particulièrement à des exigences de type écologique.

### Et l'avenir?

Ce ne sont pas seulement les agriculteurs qui détermineront l'avenir de l'agriculture, mais bien plutôt le milieu politique. Aucune agriculture n'existe sans soutien de l'Etat dans les pays industrialisés. Il faut cependant souligner que les agriculteurs peuvent contribuer grandement à leur propre existence. L'Etat a raison de préconiser

le maintien d'une agriculture de type familial:

- Les soins et l'entretien des trois quart de la surface totale de la Suisse par des entreprises privées de type familial continuera d'être, à l'avenir, la solution à la fois la plus efficace et la plus économique.
- Pour des raisons d'économie générale plus particulièrement, l'abandon des régions de montagne n'est pas pour demain (tourisme).
- L'agriculture elle-même devra s'adapter davantage et de façon plus souple aux besoins du marché. Cela n'est d'ailleurs pas uniquement à rechercher dans la production de denrées alimentaires.
- Comme le secteur de l'environnement n'est pas directement lié au marché, l'Etat devra créer les conditions indispensables afin que ce secteur devienne une véritable alternative économique à la production de denrées alimentaires pour les agriculteurs.
- La pression économique croissante oblige à un comportement tenant davantage compte des coûts. Cela concerne, dans l'ordre d'importance, les charges spécifiques, les charges machines et les charges bâtiments. Il y a une marge de manœuvre certaine dans ces postes pour un agriculteur conscientieux.

L'agriculture suisse produira plus extensivement ces prochaines années. Des raisons écologiques, mais également une pression croissante des coûts, parlent en faveur d'une diminution de l'intensité de production (Duttweiler, 1992). Cela sera lié à une évolution plus forte des structures que jusqu'à présent. Des exploitations à titre principal bien structurées, mais également davantage d'exploitations à temps partiel, en seront la conséquence. Outre les exploitations pratiquant la production animale avec leur fourrage grossier essentiellement, qui sont plus ou moins avantageuses, il est clair que des exploitations spéciales liées à un marché local auront aussi de bonnes perspectives d'avenir.

### Bibliographie:

- R. Duttweiler et al: Dégrossivité des coûts en relation avec la grandeur d'exploitation, Journée d'information FAT, Tänikon, août 1992
- R. Duttweiler: L'agriculture suisse en l'an 2000 – Incidences des tendances actuelles sur nos exploitations agricoles, Tänikon, septembre 1992
- FAT: Résultats des boulements comptables de diverses années, Tänikon.

OHM 1 f

**CORSAIRE.**

**La nouvelle énergie  
concentrée.**



LA NOUVEAUTÉ DE L'ASSORTIMENT SUISSE. PRODUCTIVITÉ EXCEPTIONNELLE EN GRAIN, ENSILAGE ET ÉPIS. CORSAIRE EST APPRÉCIÉ POUR SON DÉVELOPPEMENT ET SA RUSTICITÉ. CULTURES SOLIDES ET HOMOGÈNES DEBOUT JUSQU'À L'ARRIÈRE AUTOMNE. CORSAIRE, LA NOUVELLE SÉCURITÉ EN GRAIN ET EN ENSILAGE CONCENTRÉ EN ÉNERGIE POUR LES RÉGIONS FAVORABLES. OTTO HAUENSTEIN SEMENCES, ORBE – RAFZ – BIBERIST. QUALITÉ OTTO HAUENSTEIN, TOUJOURS PLUS APPRÉCIÉE.

**CH 024/415656**